

# Quand la réalité de l'immigration illégale confirme sa dangerosité et son inutilité...

Il est intéressant de lire, dans ses larges extraits, cet article du « *Figaro.fr* » du 22 / 07 / 11 :

*La délinquance « générée par les ressortissants roumains » en région parisienne continue d'augmenter sur les six premiers mois de l'année 2011 par rapport à 2010, selon un document policier, et « inquiète de plus en plus » les autorités par sa violence et sa diversité...*

*...Les autorités françaises avaient affirmé au cours de l'été 2010 que les actes de délinquance perpétrés par des Roumains à Paris avaient augmenté de 259% en 18 mois. Selon cette nouvelle étude policière datée de début juillet et émanant de plusieurs services de police du « grand Paris », la « délinquance générée par les ressortissants roumains » a augmenté de 72,4% au premier semestre 2011 par rapport à 2010. Quelque 5.680 Roumains ont été « mis en cause » pour des larcins, dont une majorité de mineurs, sur la même période contre 3.294 en 2010, poursuit le document, qui pointe notamment l'explosion des vols en tous genres... mais aussi le développement des escroqueries à la charité, des cas de mendicité collective ou de ventes à la sauvette. Elle cite une famille qui fait venir des ressortissants de Roumanie moyennant 100 euros par personne. Ils étaient ensuite répartis dans la capitale pour voler ou pour mendier en fonction de leur âge et punis s'ils ne donnent pas satisfaction.*

*Parallèlement, des responsables de la police et de la justice se sont dit « de plus en plus inquiets » à ce sujet, citant également des vols de cuivre et l'organisation de jeux de hasard sur la voie publique. « Ces ressortissants sont très*

*organisés, diversifiés », fait valoir l'un d'eux. Ils n'hésitent plus à « protéger par la violence » leurs activités en agressant les forces de l'ordre, nombreuses dans les lieux touristiques où ils sont implantés.( 1 et 2)*

Tout commentaire est superflu tant les faits rapportés ici, et attestés par des documents officiels, montrent clairement combien cette immigration illégale, qui surfe sur les vagues incessantes de l'immigration « régulière », ne fait qu'accroître l'insécurité de la vie dans nos villes, quelles qu'elles soient, et pèse sérieusement sur les coûts civils et sociaux...

Agressions de toutes sortes, refus de respecter la loi républicaine, mépris du citoyen autochtone, poids excessif sur les finances publiques, volonté de ne pas s'intégrer... tels sont les comportements habituels d'une partie trop importante de ces populations venues de l'est européen (comme de celles venues du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne) pour bénéficier de l'assistanat social français tout en y jouissant de tous les avantages de l'économie parallèle.

Et, en plus, ces populations trouvent ici des associations qui font commerce de « droits de l'hommisme » comme de « bons sentiments humains » voire « d'anti racisme à géométrie variable » qui les protègent, leur permettent l'accès à maints avantages (logements, soins, aides diverses...) refusés au français qui travaillent et cotisent depuis de longues années, et qui justifient leurs dérives ... En particulier pour l'accès au logement, à la place de ceux qui sont sur les listes d'attente depuis de longs mois, voire plus, avec la complicité de trop d'élus et de « compassionnels » protégés par leur statut économique et social qui oeuvrent là contre les intérêts de ceux qui sont sur place depuis toujours (ou depuis fort longtemps), qui travaillent et subissent taxes, impôts, cotisations sociales réunis.(3)

On croit rêver devant tant d'inconscience et tant d'aveuglement dont la conséquence première est la « déstructuration » de notre espace public et sociétal. Voilà une question qu'aucun candidat à la future élection

présidentielle ne pourra éluder... et des réponses données, il est souhaitable que chaque citoyen tire les conséquences en valorisant celles qui vont dans le sens de l'éradication de l'immigration illégale et de ses effets pervers.

### **Empédoclatès**

1

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/07/22/97001-20110722FILWWW00285-d...>

2 -

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/07/22/01016-20110722ARTFIG0...>

3 - /val-de-marne-94/statu-quo-pour-le-campement-de-roms-22-07-2011-1541099.php